

MAJ du 20 août 2021

## **Prise de date :** Tutoriel avocat commenté (mis à jour)

**Alexandra Aumont**

Avocate à la Cour, MCO

**Charles Simon**

Avocat à la Cour, administrateur de Droit & Procédure

La réforme généralisant la prise de date devant le Tribunal judiciaire est [entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2021](#).

Elle est issue du [décret n°2019-1333 du 11 décembre 2019 réformant la procédure civile](#).

Cette réforme généralise la prise de date devant le Tribunal judiciaire à la « *procédure écrite ordinaire* ».

La prise de date a toujours existé devant les autres juridictions de l'ordre judiciaire (par exemple le Tribunal de commerce) mais aussi devant le Tribunal judiciaire (anciennement Tribunal de grande instance) : c'est les référés. C'est donc bien une généralisation et non une véritable nouveauté.

La prise de date électronique est officiellement limitée en l'état à cette procédure écrite ordinaire ([arrêté du 9 mars 2020 relatif aux modalités de communication de la date de première audience devant le tribunal judiciaire](#)).

Certaines modalités pratiques diffèrent d'un Tribunal judiciaire à l'autre.

Par exemple, certaines procédures accélérées au fond (anciennes procédures « en la forme des référés ») sont aussi concernées par la prise de date électronique devant le Tribunal judiciaire de Paris (cas de la procédure de recouvrement des charges de copropriété de [l'article 19-2 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965](#)) mais pas forcément devant les autres Tribunaux judiciaires.

Le tutoriel commenté ci-après résulte des tests que le Tribunal judiciaire de Paris a effectués avec l'Ordre des avocats de Paris et l'association Droit & Procédure sur la version 1 du RPVA. Un tutoriel commenté utilisant la version 2 du RPVA est envisagé par la suite.

Ce tutoriel est une version de travail, certains points sont encore en cours de finalisation et de discussion.

Certaines matières ne relèvent pas de la prise de date par voie électronique mais d'un autre mode de prise de date.

Il faut consulter le Guide que le Tribunal judiciaire de Paris a conçu à cet effet, disponible sur son site web <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr/75/prise-de-date>.

En cas d'urgence (délai sur le point d'arriver à expiration), il est possible de ne pas utiliser le module de prise de date électronique et de se rapprocher du BOC pour obtenir une date confirmée immédiatement, en justifiant de l'urgence : [boc2.tj-paris@justice.fr](mailto:boc2.tj-paris@justice.fr) et 01 44 32 64 58 ou 59 42.

Le fonctionnement exact de cette prise de date parallèle est encore en cours de rodage.

Le magistrat en charge de la mise en place de la prise de date au Tribunal judiciaire de Paris peut être contacté à l'adresse [sg1.p.tj-paris@justice.fr](mailto:sg1.p.tj-paris@justice.fr).

En l'état des tests réalisés, la prise de date électronique ne diffère pas fondamentalement des anciennes modalités de placement par eBarreau de l'assignation délivrée.

Certaines mentions lors du processus de prise de date sont cependant de nature à induire en erreur car l'interface graphique du RPVA n'a pas été mise à jour (par exemple, mention de l'assignation délivrée au lieu du projet d'assignation ; du TGI au lieu du TJ..).

Par ailleurs les modalités de placement ne sont pas intuitives (il faut envoyer un <Nouveau message Civil> au greffe, en joignant la copie de l'assignation délivrée et en opérant un certain nombre de choix dans des menus déroulants dont certains ne sont pas évidents si on ne sait pas au préalable lesquels ils sont).

**e-barreau**  
Réseau Privé Virtuel des Avocats  
Conseil National des Barreaux

**CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX**  
**LES AVOCATS**

Bienvenue Maître SIMON Charles (CNBF : 076426)

Adresse électronique d'alerte : charles.simon@chs-avocat.fr  
Adresse électronique professionnelle : charles.simon@chs-avocat.fr  
Téléphone mobile : +33 6 20 23 49 41

Tribunal de Grande Instance "PARIS" Sélectionner le tribunal : PARIS

Accueil > Mise au rôle

**Mise au rôle**

Ce module vous permet de réaliser :

- Une inscription à une audience de référé
- Une réservation d'une date d'audience pour une procédure au fond ou un placement au fond
- Une constitution en défense

Accueil  
Consultation des dossiers  
**Mise au rôle**  
Inscription en référé  
Placement au fond  
Constitution en défense  
Messagerie  
Recherche "non constitué"  
Sélection Juridictions  
Déconnexion

Contactez l'assistance du Barreau de Paris | Mentions légales | Aide | e-barreau V 7.9.39 | Message

Le formulaire se crée en utilisant l'onglet <Mise au rôle/Une réservation d'une date d'audience pour une procédure au fond ou un placement au fond>.

Pas de difficulté particulière à signaler.

**Cliquez ici si la nature de votre affaire est dans la liste**

**Liste de 80 natures d'affaires à Paris**

**Bonne chance si la nature de votre affaire n'est pas dans la liste !**

Accueil > Mise au rôle > Parapheur des placements au fond

Liste des placements au fond disponible

Aucun placement au fond existant n'a été trouvé.

Nom du placement au fond

Vous souhaitez réserver une date d'audience pour une procédure au fond ?  
Si la nature de votre affaire figure dans la liste déroulante ci-dessous, vous pouvez prendre date par la voie électronique, sélectionnez ce bouton pour continuer :

Attention : l'acte introductif d'instance devra faire l'objet d'un placement par la suite.

17ECH/Abus liberté d'expression (loi 29 07 1977)  
17EMECH/Dénigrement (hors concurrence déloyale)  
17EMECH/Dénonciation calomnieuse source délit  
17EMECH/Dénonciation téméraire source délit pr  
17EMECH/Déréférencement dans moteur de rect

Si la nature de votre affaire ne figure pas dans la liste ci-dessus, vous ne pouvez pas prendre une date par la voie électronique.  
Vous devez donc prendre une date auprès du greffe de la juridiction par tout autre moyen.

Vous souhaitez procéder au placement d'une affaire ? Sélectionnez ce bouton pour continuer :

ASAF-05/07/2021-11-24:31

Contactez l'assistance du Barreau de Paris | Mentions légales | Aide | e-barreau V 7.9.42 | Message



Si vous ne cliquez pas sur le bouton pour indiquer que la nature de votre affaire figure bien dans la liste, le formulaire généré correspond à un placement au fond. Donc bien penser à cliquer !

Il y a 80 choix possibles de nature d'affaire à Paris. Mais chaque Tribunal judiciaire a sa propre liste.

Il n'est pas possible de cliquer la nature de son affaire dans la liste à ce stade. Il faut uniquement vérifier si elle est présente ou non dans la liste et, si oui, passer à la suite en cliquant le bouton <Créer> en bas.

Si la nature de son affaire n'est pas dans la liste, il faut vérifier s'il ne s'agit pas d'une matière relevant d'un autre mode de saisine en consultant le Guide que le Tribunal judiciaire de Paris a conçu à cet effet, disponible sur son site web <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr/75/prise-de-date>.

Si la nature de son affaire n'est ni dans la liste ni dans le Guide concernant les matières relevant d'un autre mode de saisine, il faut contacter le Bureau d'Ordre civil (BOC) ou encore le magistrat en charge de la prise de date aux adresses suivantes : [boc2.tj-paris@justice.fr](mailto:boc2.tj-paris@justice.fr) et [sg1.p.tj-paris@justice.fr](mailto:sg1.p.tj-paris@justice.fr).

The screenshot displays the e-barreau interface for a lawyer. At the top left, the logo for 'e-barreau' (Réseau Privé Virtuel des Avocats) and the 'Conseil National des Barreaux' is visible. At the top right is the logo for 'CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX LES AVOCATS'. The user is identified as 'Maitre SIMON Charles (CNBF : 076426)'. Contact information is provided: 'Adresse électronique d'alerte : charles.simon@chs-avocat.fr', 'Adresse électronique professionnelle : charles.simon@chs-avocat.fr', and 'Téléphone mobile : +33 6 20 23 49 41'. The current court is 'Tribunal de Grande Instance "PARIS"', with a dropdown menu set to 'PARIS'. The navigation menu on the left includes: Accueil, Consultation des dossiers, Mise au rôle (highlighted), Inscription en référé, Placement au fond, Constitution en défense, Messagerie, Recherche "non constitué", Sélection juridictions, and Déconnexion. The main content area shows the breadcrumb 'Accueil > Mise au rôle > Parapheur des placements au fond > Placement au fond' and the text 'Inutile de vous saisir en tant que représentant' with an 'Ajouter une partie' button. Below this is a box for 'Etape 2 : Valider les parties et finaliser l'inscription'. The footer contains links for 'Contacter l'assistance du Barreau de Paris', 'Mentions légales', 'Aide', 'e-barreau V7.9.39', and 'Message'.

**e-barreau**  
Réseau Privé Virtuel des Avocats  
Conseil National des Barreaux

**CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX**  
**LES AVOCATS**

Bienvenue Maître SIMON Charles (CNBF : 076426)

Adresse électronique d'alerte : charles.simon@chs-avocat.fr  
Adresse électronique professionnelle : charles.simon@chs-avocat.fr  
Téléphone mobile : +33 6 20 23 49 41

Tribunal de Grande Instance "PARIS" Sélectionner le tribunal : PARIS

Accueil > Mise au rôle > Parapheur des placements au fond > Placement au fond

Consultation des dossiers

Mise au rôle

Inscription en référé

Placement au fond

Constitution en défense

Messagerie

Recherche "non constitué"

Sélection juridictions

Déconnexion

Inutile de vous saisir en tant que représentant

Ajouter une partie

Demandeur : Personne Physique Sauvegardé automatiquement

Monsieur Charles Simon

Ajouter un représentant

Défendeur : Personne Physique Sauvegardé automatiquement

Monsieur Hervé Laborderie

Ajouter un représentant

Étape 2 : Valider les parties et finaliser l'inscription

Contactez l'assistance du Barreau de Paris | Mentions légales | Aide | e-barreau V7.9.39 | Message

Il est possible de valider cette étape en ne rentrant le nom que d'une seule partie.

Cela pourrait cependant créer une difficulté par la suite avec le greffe et entraîner un rejet de la demande de date.

Il est nécessaire de bien rentrer le nom de toutes les parties.

The screenshot shows the e-barreau interface for Maître SIMON Charles (CNBF : 076426). The user is logged in and viewing the 'Tribunal de Grande Instance "PARIS"'. The main navigation menu includes 'Accueil', 'Consultation des dossiers', 'Mise au rôle', 'Inscription en référé', 'Placement au fond', 'Constitution en défense', 'Messagerie', 'Recherche "non constitué"', 'Sélection juridictions', and 'Déconnexion'. The 'Mise au rôle' section is active, showing 'Réserver une date d'audience'. A dropdown menu is open for 'Nature de l'affaire éligible à la prise de date électronique', listing various legal categories such as '17ECH/Abus liberté d'expression (loi 29 07 1881)', '17EMECH/Dénigrement (hors concurrence déloyale)', and 'ASSOC/Litiges associations loi 1901'. The dropdown is circled in red.

The screenshot shows the e-barreau interface for Maître SIMON Charles. The page is for the Tribunal de Grande Instance "NANTERRE". The main content area is titled "Réserver une date d'audience" and includes a dropdown menu for "Nature de l'affaire éligible à la prise de date électronique". A red circle highlights this dropdown menu, which is currently open, showing a list of legal categories such as "CIVAccident de la circulation", "CIVAction oblique ou paulienne", "CIVAction possessoire et pétitoire", "CIVAgent commercial ou agent d'affaire", "CIVAgent général d'assurance", "CIVAgent immobilier", "CIVArbitrage", "CIVAssociation et fondation", "CIVAssurance (hors construction)", "CIVBail commercial ou professionnel", "CIVBanque et finance", "CIVCautionnement", "CIVConcurrence", "CIVConflit de loi ou de juridictions", "CIVConstruction immobilière", "CIVContrat d'intermédiaire", "CIVContrat de louage", "CIVContrat de transport", and "CIVContrat divers (hors responsabilité)".

**e-barreau**  
Réseau Privé Virtuel des Avocats  
Conseil National des Barreaux

Bienvenue Maître SIMON Charles (CNBF : 076426)

Adresse électronique d'alerte : charles.simon@chs-avocat.fr  
Adresse électronique professionnelle : charles.simon@chs-avocat.fr  
Téléphone mobile : +33 6 20 23 49 41

Tribunal de Grande Instance "EVRY" Sélectionner le tribunal : EVRY

Accueil > Mise au rôle > Parapheur des placements au fond > Placement au fond > Sélection de l'audience

Consultation des dossiers Réserver une date d'audience

Mise au rôle  
Inscription en référé  
Placement au fond  
Constitution en défense

Messagerie  
Recherche "non constitué"

Sélection juridictions  
Déconnexion

Nature de l'affaire éligible à la prise de date électronique : Veuillez choisir une nature

Réinitia :

- Veillez choisir une nature
- CIVIL/1-CRI civiles (hors JAF et droit du travail)
- CIVIL/1-Droit immobilier, Construction, Urbanisme
- CIVIL/1-Exequatur (hors PAF)
- CIVIL/1-Fiscalité
- CIVIL/1-PAF autres matières
- CIVIL/1-PERS/changement et déclaration état civil
- CIVIL/1-PERS/déclaration d'absence
- CIVIL/1-PERS/mainlevée opposition à mariage
- CIVIL/1-PERS/nationalité
- CIVIL/1-RESP/Notaires
- CIVIL/1-Troubles anormaux du voisinage
- CIVIL/3-Désignation d'administrateur ad hoc
- CIVIL/3-Droit des assurances
- CIVIL/3-Droit des contrats et des obligations
- CIVIL/3-Indivisions (hors JAF, hors art. 1380 CPC)
- CIVIL/3-PAF indivisions art. 1380 CPC
- CIVIL/3-RESP/Officier public minist. (hors notaire)
- CIVIL/3-RESP/PREJCORPO/assurance-médicale-accident
- CIVIL/3-RESP/Professions réglementées

Contactez l'assistance du Barreau de Paris | Ment...



Normalement, le fait que la nature de son affaire est bien dans la liste a dû être vérifié à l'étape 2.

Si cela n'a pas été fait et que la nature de son affaire n'est pas dans la liste, il faut vérifier s'il ne s'agit pas d'une matière relevant d'un autre mode de saisine en consultant le Guide que le Tribunal judiciaire de Paris a conçu à cet effet, disponible sur son site web <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr/75/prise-de-date>.

Si la nature de son affaire n'est ni dans la liste ni dans le Guide concernant les matières relevant d'un autre mode de saisine, il faut contacter le Bureau d'Ordre civil (BOC) ou encore le magistrat en charge de la prise de date aux adresses suivantes : [boc2.tj-paris@justice.fr](mailto:boc2.tj-paris@justice.fr) et [sg1.p.tj-paris@justice.fr](mailto:sg1.p.tj-paris@justice.fr).

Si la nature de son affaire relève d'un autre mode de saisine et selon les informations que le BOC ou le magistrat transmettra, il faudra éventuellement abandonner le formulaire de prise de date pour procéder différemment.

The screenshot shows the 'e-barreau' interface for Maître SIMON Charles. The user is logged in as 'Maître SIMON Charles (CNBF : 076426)'. The interface is for the 'Tribunal de Grande Instance "PARIS"'. The main content area is titled 'Réserver une date d'audience' and shows the 'Nature de l'affaire éligible à la prise de date électronique' as 'IMMO / Constr et assur - constru'. A dropdown menu for 'Délai Légal' is open, showing options: 'Veillez choisir un délai', 'Cas standard : 2 mois : 60', and 'Défendeur résidant à l'étranger J+6 mois : 180'. The first option is selected. The interface also includes a sidebar with navigation links like 'Accueil', 'Consultation des dossiers', 'Mise au rôle', 'Messagerie', and 'Recherche "non constitué"'. The footer contains contact information for the Paris Barreau and version details.

**e-barreau**  
Réseau Privé Virtuel des Avocats  
Conseil National des Barreaux

Bienvenue Maître SIMON Charles (CNBF : 076426)

Adresse électronique d'alerte : charles.simon@chs-avocat.fr  
Adresse électronique professionnelle : charles.simon@chs-avocat.fr  
Téléphone mobile : +33 6 20 23 49 41

Tribunal de Grande Instance  
"NANTERRE"

Sélectionner le tribunal : NANTERRE

Accueil > Mise au rôle > Parapheur des placements au fond > Placement au fond > Sélection de l'audience

Consultation des dossiers

Mise au rôle

Inscription en référé

Placement au fond

Constitution en défense

Messagerie

Recherche "non constitué"

Sélection juridictions

Déconnexion

Nature de l'affaire éligible à la prise de date électronique : Civ Arbitrage

Délai Légal : Veuillez choisir un délai

Réinitialiser

- Veuillez choisir un délai
- Cas standard J + 15 : 15
- Défendeur domicilié en Outre-Mer : 30
- Défendeur domicilié à l'étranger : 60

Contactez l'assistance du Barreau de Paris | Mentions légales | Aide | e-barreau V7.9.42 | Message

The screenshot shows the user interface of the e-barreau system. At the top left, there is a logo for 'e-barreau' and 'Conseil National des Barreaux'. At the top right, there is a logo for 'CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX LES AVOCATS'. The main header area displays the user's name 'Bienvenue Maître SIMON Charles (CNBF : 076426)' and contact information: 'Adresse électronique d'alerte : charles.simon@chs-avocat.fr', 'Adresse électronique professionnelle : charles.simon@chs-avocat.fr', and 'Téléphone mobile : +33 6 20 23 49 41'. Below this, the court is identified as 'Tribunal de Grande Instance "EVRY"' with a dropdown menu for 'Sélectionner le tribunal : EVRY'. The main content area shows a breadcrumb trail: 'Accueil > Mise au rôle > Parapheur des placements au fond > Placement au fond > Sélection de l'audience'. The current step is 'Réservation d'une date d'audience'. A dropdown menu for 'Nature de l'affaire éligible à la prise de date électronique' is set to 'CIVIL 4 - CRT civiles (hors JAF et droit du travail)'. Below this, a 'Délai Légal' dropdown menu is highlighted with a red circle, showing options: 'Veuillez choisir un délai', 'Veuillez choisir un délai', and 'RÉINITI: DELAI + 60 JOURS : 60'. The footer contains links for 'Contacter l'assistance du Barreau de Paris', 'Mentions légales', 'Aide', 'e-barreau V 7.9.42', and 'Message'.

Deux délais sont proposés à Paris :

- standard à 2 mois ;
- en cas de défendeur à l'étranger à 6 mois.

La première date proposée sera donc à 2 ou 6 mois minimum selon le cas. L'éloignement de la dernière date dépend du choix du greffe de chaque Chambre (selon l'état de son rôle, un greffe pourra décider de ne pas proposer une date « standard » à plus de 6 mois par exemple quand un autre pourra mettre la date ultime à 12 mois).

Les délais proposés ne sont pas les mêmes d'un Tribunal judiciaire à l'autre. Par exemple à Nanterre, trois délais sont proposés :

- standard à 15 jours ;
- en cas de défendeur en Outre-Mer à 30 jours ;
- en cas de défendeur à l'étranger à 60 jours.

The screenshot shows the 'e-barreau' interface for a lawyer named Maître SIMON Charles. The user is in the 'Tribunal de Grande Instance "PARIS"' section. The main action is 'Réserver une date d'audience'. The interface includes a sidebar with navigation options like 'Accueil', 'Consultation des dossiers', 'Mise au rôle', 'Inscription en référé', 'Placement au fond', 'Constitution en défense', 'Messagerie', 'Recherche "non constitué"', 'Sélection juridictions', and 'Déconnexion'. The main content area shows the 'Nature de l'affaire éligible à la prise de date électronique' set to 'IMMO / Constru et assur - constru'. The 'Délai Légal' is 'Cas standard : 2 mois : 60'. The 'Dates d'audience' dropdown menu is open, showing several options: 'Vendredi 12/11/2021 à 14:05 : PRISE DE DATE', 'Lundi 22/11/2021 à 13:35 : PRISE DE DATE' (highlighted), 'Lundi 22/11/2021 à 13:35 : PRISE DE DATE', 'Lundi 13/12/2021 à 13:35 : PRISE DE DATE', and 'Lundi 13/12/2021 à 13:35 : PRISE DE DATE'. A red circle highlights the dropdown menu, and another red circle highlights the 'Valider l'audience sélectionnée' button. The footer contains contact information for the Paris Barreau and mentions of legal notices and help.

Pas de difficulté particulière à signaler.

Les dates proposées sont celles effectivement disponibles devant la Chambre à laquelle l'affaire est distribuée.

e-barreau.avoc.org indique

Nature de l'affaire : IMMO / Constru et assur - constru  
Délai choisi : Cas standard : 2 mois : 60  
Date de l'audience choisie : Lundi 22/11/2021 à 13:35 : PRISE DE DATE

Voulez vous réserver cette date ?

OK Annuler

Accueil > Mise au rôle > Paragheur des placements au fond > Placement au fond > Sélection de l'audience

Réserver une date d'audience

Nature de l'affaire éligible à la prise de date électronique

IMMO / Constru et assur - constru

Délai Légal : Cas standard : 2 mois : 60

Dates d'audience :

- Vendredi 12/11/2021 à 14:05 : PRISE DE DATE
- Lundi 22/11/2021 à 13:35 : PRISE DE DATE
- Lundi 22/11/2021 à 13:35 : PRISE DE DATE
- Lundi 13/12/2021 à 13:35 : PRISE DE DATE
- Lundi 13/12/2021 à 13:35 : PRISE DE DATE

Réinitialiser Valider l'audience sélectionnée

Contactez l'assistance du Barreau de Paris | Mentions légales | Aide | e-barreau V 7.9.42 | Message



Pas de difficulté particulière à signaler.

The screenshot displays the 'e-barreau' interface for Maître SIMON Charles (CNBF: 076426). The user is logged in as 'Tribunal de Grande Instance "PARIS"'. The main content area shows a case summary for 'Audience de : IMMO / Constru et assur - constru' scheduled for 'Placement au fond, le 05/07/2021 à 11h44'. A red arrow points to the text 'Service / Chambre : 6ème chambre 1ère section' within a yellow box, with the annotation 'Chambre à laquelle l'affaire est distribuée'. Below this, the 'Demandeur' is identified as 'Monsieur Charles Simon' and the 'Défendeur' as 'Monsieur Hervé Laborderie'. At the bottom, the 'Représentant du demandeur' is listed as 'SIMON Charles'. A red circle highlights the 'Valider' button at the bottom of the page.

Alors que la distribution du dossier entre les différentes Chambres du Tribunal se faisait auparavant lors d'une audience présidentielle ([ancien article 758 du Code de procédure civile](#)), c'est désormais l'avocat en demande qui assure de fait la distribution en prenant sa date.

La distribution peut être discutée lors de la 1<sup>re</sup> audience (audience d'orientation), sachant qu'il s'agit *a priori* d'un problème d'organisation du fonctionnement du service public de la justice et non d'un problème de compétence au sens de l'[article 82-1 du Code de procédure civile](#).

Une redistribution d'une Chambre à l'autre que le juge déciderait lors de l'audience d'orientation serait donc une simple mesure d'administration de la justice, prise par mention au dossier et sans recours possible.

Exception : si la redistribution est due à un problème de compétence matérielle du juge saisi au sein du Tribunal judiciaire.

Par exemple, la date a été prise devant le Tribunal judiciaire « de droit commun » au lieu du juge des contentieux de la protection.

Dans ce cas, les dispositions de l'article 82-1 du Code de procédure civile sont *a priori* applicables afin de procéder à la redistribution au sein du Tribunal judiciaire.

**e-barreau**  
Réseau Privé Virtuel des Avocats  
Conseil National des Barreaux

Bienvenue Maître SIMON Charles (CNBF : 076426)

Adresse électronique d'alerte : charles.simon@chs-avocat.fr  
Adresse électronique professionnelle : charles.simon@chs-avocat.fr  
Téléphone mobile : +33 6 20 23 49 41

Tribunal de Grande Instance "PARIS" | Sélectionner le tribunal : PARIS

Accueil > Mise au rôle > Parapheur des placements au fond > Placement au fond > Envoi

**Messagerie**

**Pensez à joindre une copie de l'assignation délivrée**

Destinataire : ccic0601.tgi-paris@justice.fr

Objet : < ASAF > Saisine de Maître SIMON n° CNBF : 076426

Veuillez trouver ci-joint ma demande d'inscription au rôle.

- IMMO / Constru et assur - constru
- Lundi 22/11/2021 à 13h35 salle PRISE DE DATE
- 6ème chambre 1ère section
- Cas standard - 2 mois

**Pièces jointes dont copie de l'assignation délivrée aux parties (10 Mo maximum) :**

Choisir un fichier | Aucun fichier choisi | Ajouter

Dans le cas d'un document scanné (au format PDF), il est recommandé de paramétrer votre scanner de la façon suivante : noir et blanc, texte seul (éviter couleur, grisé ou image), 300 dpi maximum.

Joindre vos timbres fiscaux : Choisir un fichier | Aucun fichier choisi | Ajouter

Supprimer les pièces jointes sélectionnées

Annuler | Envoyer

Contactez l'assistance du Barreau de Paris | Mentions légales | Aide | e-barreau V 7.9.42 | Message

The screenshot shows the 'e-barreau' interface for Maître SIMON Charles (CNBF : 076426) at the Tribunal de Grande Instance 'PARIS'. The interface includes a navigation menu on the left with options like 'Accueil', 'Consultation des dossiers', 'Mise au rôle', 'Inscription en référé', 'Placement au fond', 'Constitution en défense', 'Messagerie', 'Recherche "non constitué"', 'Sélection juridictions', and 'Déconnexion'. The main content area displays a 'Message d'inscription au rôle' with the following details:

- Message d'inscription au rôle :
- Pensez à joindre une copie de l'assignation délivrée
- Destinataire : ccic0601.tgi-paris@justice.fr
- Objet : < ASAF > Saisine de Maître SIMON n° CNBF : 076426
- Veillez trouver ci-joint ma demande d'inscription au rôle.
- IMMO / Constru et assur - constru
- Lundi 22/11/2021 à 13h35 salle PRISE DE DATE
- 6ème chambre 1ère section
- Cas standard : 2 mois

Below the message, there are sections for 'Pièces jointes dont copie de l'assignation délivrée aux parties (10 Mo maximum):' and 'Joindre vos timbres fiscaux:'. The file '2021 07 02 - D&P c. PRISE DE DATE - projet assignation.pdf' is listed under the 'Pièces jointes' section and is circled in red. At the bottom of the interface, there are buttons for 'Annuler' and 'Envoyer', and a footer with contact information for the Barreau de Paris.

Le formulaire indique <Pensez à joindre une copie de l'assignation délivrée>. Il s'agit bien sûr du projet d'assignation.

Les mentions qui apparaissent à l'écran sont de la responsabilité du Conseil national des Barreaux (CNB). La difficulté lui a été remontée.

The screenshot shows the e-barreau.avocle.org interface. A red circle highlights a warning message: "e-barreau.avocle.org indique Pour valider l'envoi de la demande, vous devez ajouter, en pièce jointe, une copie de l'assignation délivrée." with an "OK" button. A red arrow points from this message to a red text annotation: "Il s'agit bien sûr du projet d'assignation". Below the message is a form for uploading documents. The form includes a "Message d'inscription au rôle" section with the following text: "Pensez à joindre une copie de l'assignation délivrée", "Destinataire : ccic0501.tgi-paris@justice.fr", "Objet : < ASAF > Saisine de Maître SIMON n° CNBF : 076426", and "Veuillez trouver ci-joint ma demande d'inscription au rôle." Below this, there is a list of details: "• IMMO / Constru et assur - constru", "• Lundi 22/11/2021 à 13h35 salle PRISE DE DATE", "• 6ème chambre 1ère section", "• Cas standard : 2 mois". The form also has sections for "Pièces jointes dont copie de l'assignation délivrée aux parties (10 Mo maximum)" and "Joindre vos timbres fiscaux", each with a "Choisir un fichier" button and an "Ajouter" button. At the bottom, there is a "Supprimer les pièces jointes sélectionnées" button and "Annuler" and "Envoyer" buttons.



Le système bloque si on ne joint pas une pièce pour le projet d'assignation.

The screenshot shows the e-barreau website interface. A modal dialog box is displayed in the center, with the text: "e-barreau.avocle.org indique Votre envoi ne comprend pas de timbre fiscal. Souhaitez-vous poursuivre votre envoi ?". The "OK" button is circled in red. Below the dialog, the main interface shows a message composition screen for the Tribunal de Grande Instance "PARIS". The message content includes: "Message d'inscription au rôle : Pensez à joindre une copie de l'assignation délivrée", "Destinataire : ccic0601.tgi-paris@justice.fr", "Objet : < ASAF > Saisine de Maître SIMON n° CNBF : 076426", and "Veillez trouver ci-joint ma demande d'inscription au rôle." followed by a list of dates and times: "• IMMO / Constru et assur - constru", "• Lundi 22/11/2021 à 13h35 salle PRISE DE DATE", "• 6ème chambre 1ère section", "• Cas standard : 2 mois". There are fields for "Pièces jointes dont copie de l'assignation délivrée aux parties (10 Mo maximum)" and "Joindre vos timbres fiscaux :". A file named "2021 07 02 - D&P c. PRISE DE DATE - projet assignation.pdf" is listed. At the bottom, there are buttons for "Annuler" and "Envoyer".

Le système ne bloque pas si on ne joint pas de timbre fiscal.

Il n'y a pas de timbre fiscal à joindre.

Il s'agit d'une survivance du passé dont la correction relève du CNB. La difficulté lui a être remontée.

The screenshot shows the e-barreau portal for Maître Simon Charles (CNBF: 076426). The interface includes a navigation menu on the left with categories like 'Accueil', 'Consultation des dossiers', 'Mise au rôle', 'Messagerie', and 'Recherche "non constitué"'. The main content area displays a welcome message and a confirmation that the registration form has been sent to the Tribunal de Grande Instance (TGI) of Paris. A list of actions is provided, including consulting files, performing a 'mise au rôle', checking messages, and searching for non-constituted cases.

**e-barreau**  
Réseau Prisé Virtual des Avocats  
Conseil National des Barreaux

**CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX**  
**LES AVOCATS**

Bienvenue Maître SIMON Charles (CNBF : 076426)

Adresse électronique d'alerte : charles.simon@chs-avocat.fr  
Adresse électronique professionnelle : charles.simon@chs-avocat.fr  
Téléphone mobile : +33 6 20 23 49 41

Tribunal de Grande Instance : "PARIS" Sélectionner le tribunal : PARIS

**Accueil**

**Consultation des dossiers**

**Mise au rôle**

Inscription en référé  
Placement au fond  
Constitution en défense

**Messagerie**

**Recherche "non constitué"**

**Sélection juridictions**

**Déconnexion**

Le message d'inscription au rôle a bien été envoyé au TGI

Attention : Une confirmation vous garantissant la bonne prise en compte de l'inscription vous sera adressée par le greffe

Ce portail vous offre la possibilité :

- de consulter les dossiers dans lesquels vous êtes avocat constitué,
- d'effectuer une mise au rôle,
- de consulter vos messages, vous avez 0 message(s) non lu(s),
- d'effectuer une recherche dans les dossiers pour lesquels vous n'êtes pas constitué.

Contactez l'assistance du Barreau de Paris | Mentions légales | Aide | e-barreau V7.9.39 | Message

The screenshot shows the e-barreau interface for Maître SIMON Charles. The interface includes a sidebar with navigation options like 'Accueil', 'Consultation des dossiers', 'Message', and 'Recherche'. The main area displays a list of sent messages. A red circle highlights the following message:

Destinataires	Envoyé le	Objet ou numéro RG	Taille	AR
ccic0601.tgi-paris@justice.fr	05/07/21 11:55	<ASAF> Saisine de Maître SIMON n° CNBF : 076426	89 Ko	✓

**e-barreau**  
Réseau Privé Virtuel des Avocats  
Conseil National des Barreaux

**CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX**  
**LES AVOCATS**

Bienvenue Maître SIMON Charles (CNBF : 076426)

Adresse électronique d'alerte : charles.simon@chs-avocat.fr  
Adresse électronique professionnelle : charles.simon@chs-avocat.fr  
Téléphone mobile : +33 6 20 23 49 41

Tribunal de Grande Instance "PARIS" Sélectionner le tribunal : PARIS

Accueil  
Consultation des dossiers  
Mise au rôle  
Messagerie  
Nouveau message Civil  
Nouveau message Pénal  
Parapheur  
Boîte de réception  
Éléments envoyés  
Corbeille  
Mon carnet d'adresses  
Recherche "non constitué"  
Sélection juridictions  
Déconnexion

Rechercher dans l'objet ou le corps du message :  Tous Rechercher

Nouveau message Boîte de réception Éléments envoyés Parapheur Corbeille

**Message envoyé**

Effacer Répondre Enregistrer Imprimer

Expéditeur : 076426.simoncharles@avocat-conseil.fr  
Destinataires : ccic0601.tgi-paris@justice.fr  
Envoyé le : 05/07/21 11:55  
Objet : <ASAF> Saisine de Maître SIMON n° CNBF : 076426  
Taille : 89 Ko

Veuillez trouver ci-joint ma demande d'inscription au rôle.  
IMMO / Constru et assur - constru  
Lundi 22/11/2021 à 13h35 salle PRISE DE DATE  
6ème chambre 1ère section  
Cas standard : 2 mois

Pièces jointes : 2021\_05\_20\_D&P\_c\_PRISE DE DATE - assignat\_2021\_05\_20\_délivrée.pdf  
**ASAF\_076426\_2021-07-05\_11h55.pdf**

Précédem Suivant

Contactez l'assistance du Barreau de Paris | Mentions légales | Aide | e-barreau V 7.9.42 | Message

The screenshot shows the e-barreau interface for Maître AUMONT Alexandra. The header includes the e-barreau logo, the text "Réseau Privé Virtuel des Avocats", and "Conseil National des Barreaux". Below this, the user's name and CNBF number (027553) are displayed. A grey bar contains contact information: "Adresse électronique d'alerte : a.aumont@gkavocats.net", "Adresse électronique professionnelle : a.aumont@gkavocats.net", and "Téléphone mobile : A renseigner". A "Modifier" link is on the left. The main header is "Tribunal de Grande Instance 'PARIS'" with a "Sélectionner" link. The left sidebar lists menu items: "Accueil", "Consultation des dossiers", "Mise au rôle" (with sub-items "Inscription en référé", "Placement / Réservation de date", "Constitution en défense"), "Messagerie", "Recherche 'non constitué'", "Sélection juridictions", and "Déconnexion". The main content area shows "Procédure de placement au fond pour le TGI - PARIS" and an error message: "Code d'erreur : 105" and "Message : Une erreur est survenue lors de réservation de l'audience." This error message is circled in red.

Pas de difficulté particulière à signaler, à part un problème technique *a priori* rare (cf. Étape 11 ter).

Si plusieurs avocats remplissent le formulaire en même temps pour la même date, le premier va obtenir sa date et tous les autres vont obtenir une « *erreur 105* ». Dans ce cas, les autres avocats doivent recommencer leur demande de date depuis le début.

En l'absence de problème technique, le greffe est censé confirmer la date sous 24h ouvrées.



En cas d'urgence, l'avocat pourrait, à ses risques et périls, délivrer l'assignation sur la base de la date et de la Chambre indiquées à titre provisoire.

En cas de refus ultérieur du greffe et de modification de la date et/ou de la Chambre, l'avocat devrait pouvoir régulariser une assignation « sur et aux fins » pour couvrir la difficulté.

Dans ce cas, les deux assignations (l'initiale et la « sur et aux fins ») devraient être placées.

Ce qui précède est une idée communiquée sous toute réserve.

The screenshot shows the e-barreau interface for Maître SIMON Charles. The header includes the e-barreau logo and the Conseil National des Barreaux logo. The user is logged in as Maître SIMON Charles (CNBF : 076426). The interface displays a message received from the Tribunal de Grande Instance "PARIS". The message content is as follows:

**Message reçu**

Expéditeur : ccic0701.tgi-paris@justice.fr  
Destinataires : 076426.simoncharles@avocat-conseil.fr  
Reçu le : 05/07/21 15:29  
Objet : Re : <ASAF> Saisine de Maître SIMON n° CNBF : 076426  
Taille : 1 Ko

Accusé de réception du message de 076426.simoncharles@avocat-conseil.fr du 05/07/2021 à 12:02  
Affaire en attente enregistrée sous le numéro : 21/A5515  
Audience du 13/12/2021 à 13:35 en salle **PRISE DE DATE** (7<sup>ème</sup> chambre 1<sup>ère</sup> section)

Pièces jointes : Sans pièce jointe

The number "21/A5515" in the subject line is circled in red, with a red arrow pointing to it and the text "Numéro provisoire" written in red.

Le greffe est censé confirmer la date sous 24h ouvrées.

La communication de la date par le greffe fait courir les délais de placement de l'assignation de l'article 754 du Code de procédure civile, soit, pour rappel :

- au moins 15 jours avant la date d'audience (sauf à ce que le délai entre la communication de la date et l'audience soit plus court) ;
- au plus tard deux mois après la communication de la date d'audience.

Le non-respect des délais de placement est sanctionné par la caducité de l'assignation.

Il y a des rumeurs selon lesquelles le délai de deux mois après la communication de la date d'audience serait amenée à disparaître dans le cadre d'un prochain décret réformant la réforme de la procédure civile mais, en l'état, il existe toujours.

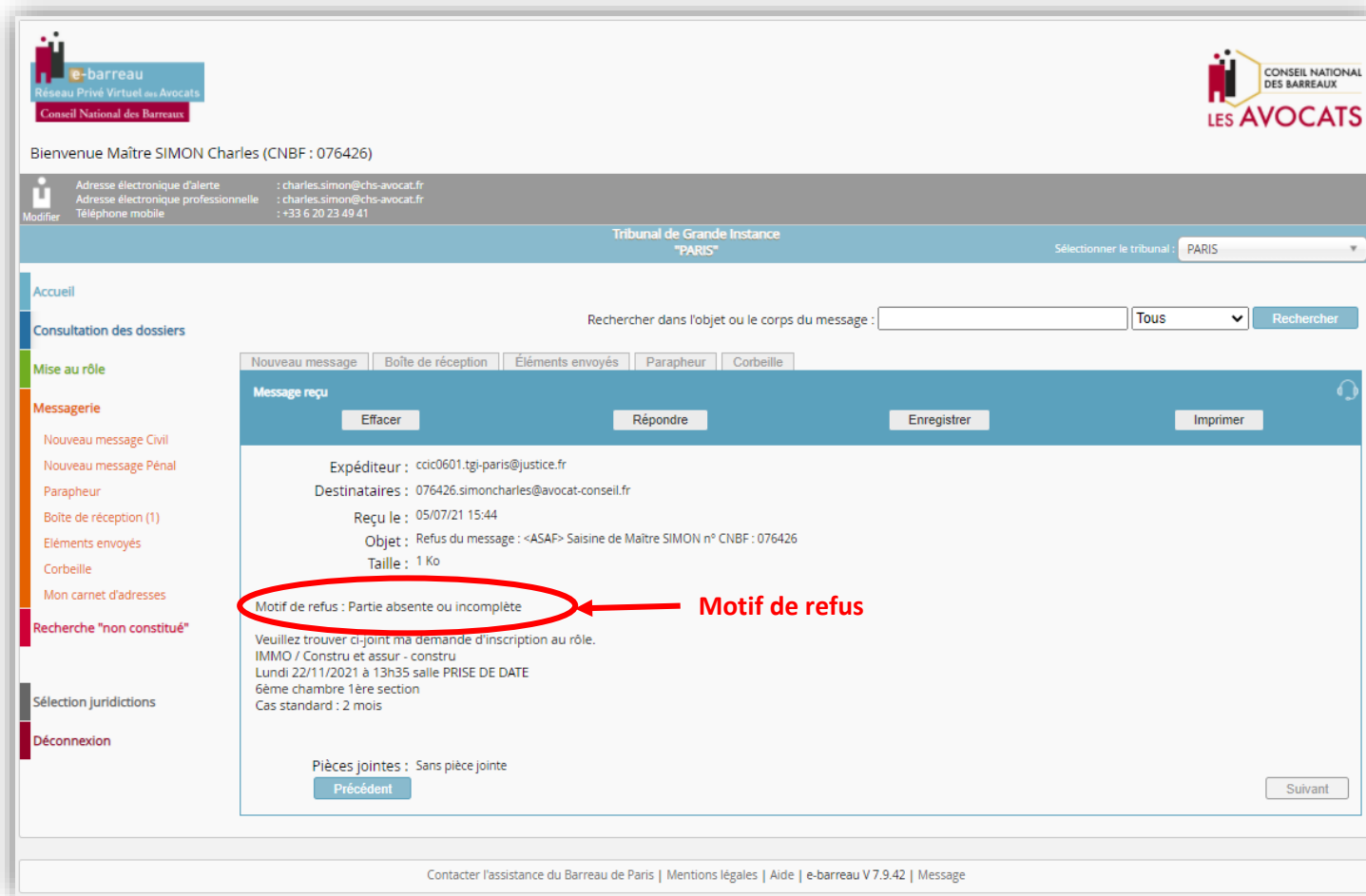
Le message de confirmation contient une mention <Affaire en attente enregistrée sous le numéro : XX/AXXXX>.

Il faut conserver ce numéro provisoire qui sera utilisé par la suite (étape 13) pour le placement de l'assignation auprès du greffe. Ce numéro n'a pas à être communiqué au défendeur, sauf si celui-ci le demande pour placer l'assignation lui-même.

En particulier, le numéro provisoire ne permet pas la constitution du défendeur. Il faut attendre l'émission du numéro RG suite au placement de l'assignation pour le communiquer à son contradicteur afin qu'il se constitue.

# Prise de date : Tutoriel avocat commenté (mis à jour)

## Étape 12 bis : message du greffe rejetant la demande de date

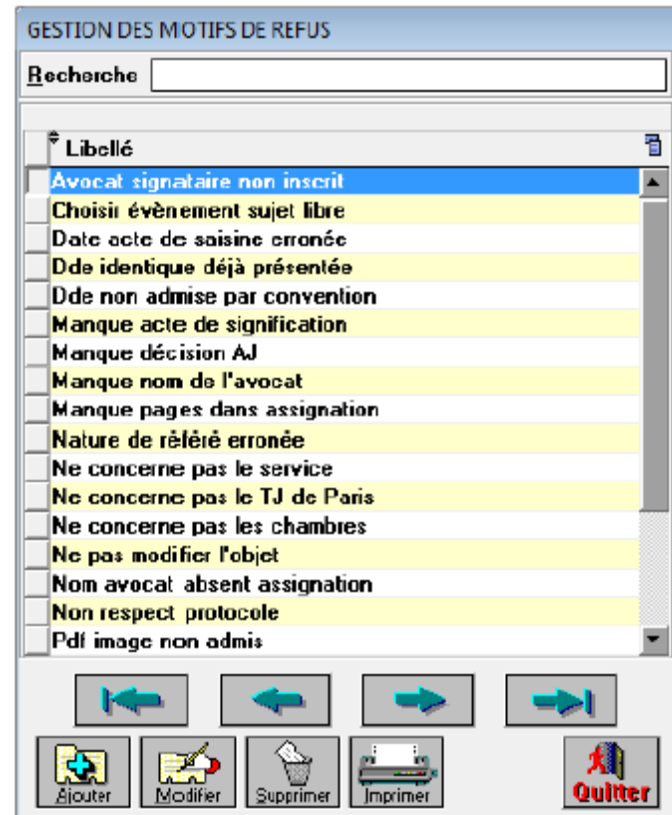


The screenshot shows the e-barreau interface for Maître SIMON Charles (CNBF : 076426). The interface includes a navigation menu on the left with options like 'Accueil', 'Consultation des dossiers', 'Mise au rôle', 'Messagerie', and 'Recherche "non constitué"'. The main content area displays a received message from 'ccic0601.tgi-paris@justice.fr' to '076426.simoncharles@avocat-conseil.fr' on 05/07/21 at 15:44. The subject is 'Refus du message : <ASAF> Saisine de Maître SIMON n° CNBF : 076426'. The message body contains the text: 'Motif de refus : Partie absente ou incomplète', 'Veuillez trouver ci-joint ma demande d'inscription au rôle. IMMO / Constru et assur - constru', 'Lundi 22/11/2021 à 13h35 salle PRISE DE DATE', '6ème chambre 1ère section', and 'Cas standard : 2 mois'. A red circle highlights the 'Motif de refus' line, with a red arrow pointing to it from the text 'Motif de refus'.

Le message de rejet mentionne le motif de refus.

Il faut recommencer la demande de prise de date, en tenant compte du motif de refus.

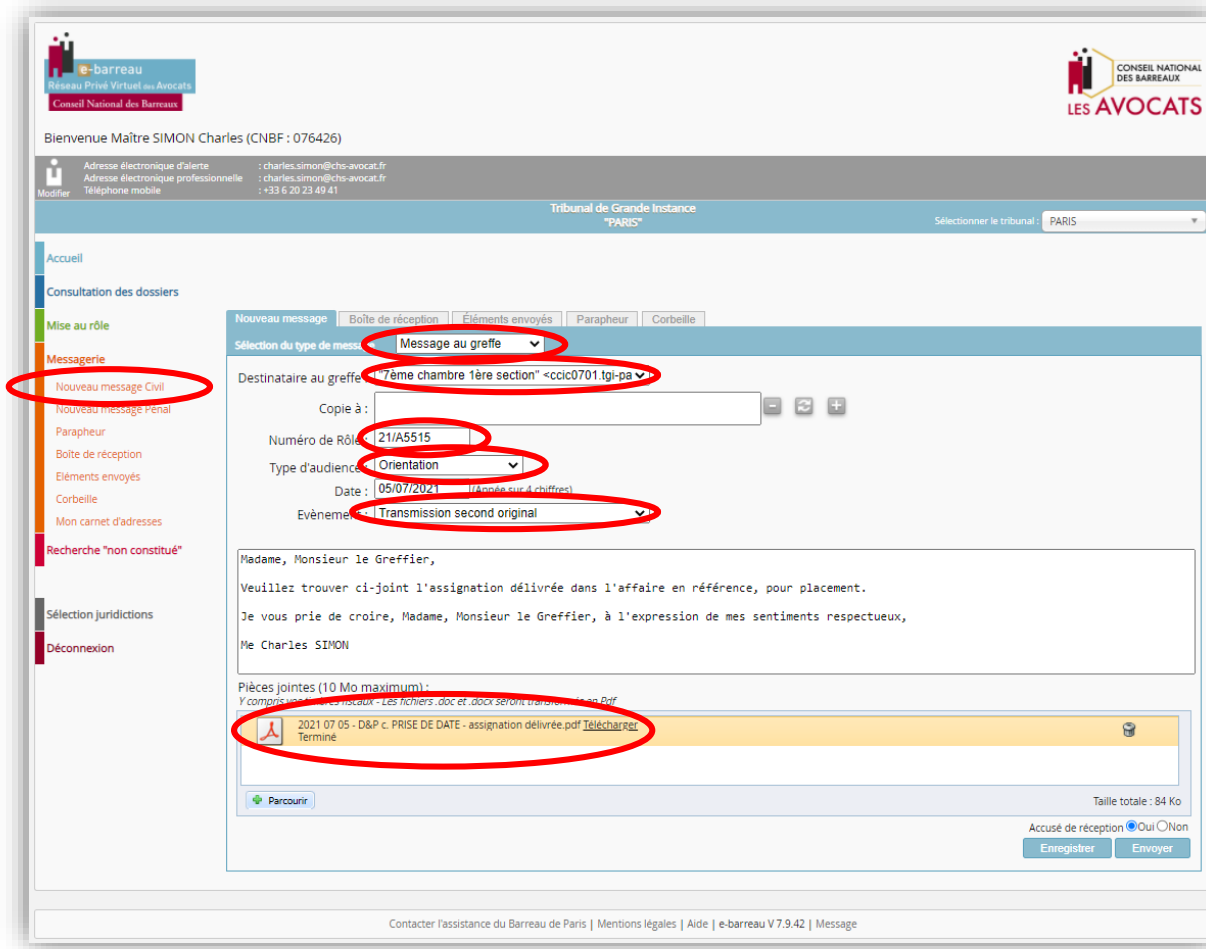
Il ne semble pas possible de reprendre la même date qui a été refusée. Les tests réalisés jusqu'à présent indiquent que le refus libère la date au niveau du greffe mais ne permet pas sa réattribution à un avocat (que ce soit celui dont la demande a été rejetée ou un autre) à l'occasion d'une demande de prise de date postérieure au refus.



La liste des motifs de refus est propre à chaque Tribunal judiciaire.

La liste présentée ici est une liste partielle et non définitive du Tribunal judiciaire de Paris. La liste définitive du Tribunal judiciaire de Paris a été finalisée et devrait bientôt être diffusée publiquement sur le site web du Tribunal.





The screenshot shows the 'e-barreau' interface for sending a summons to the court clerk. The interface is in French and is for the 'Tribunal de Grande Instance PARIS'. The user is Maître SIMON Charles (CNBF: 076426). The interface includes a sidebar with navigation options like 'Accueil', 'Consultation des dossiers', 'Mise au rôle', 'Messagerie', and 'Recherche "non constitué"'. The main area is for composing a message. The 'Sélection du type de message' dropdown is set to 'Message au greffe'. The 'Destinataire au greffe' is '7ème chambre 1ère section' with the identifier '<ccic0701.tgi-pa'. The 'Copie à' field is empty. The 'Numéro de Rôle' is '21/A5515'. The 'Type d'audience' is 'Orientation'. The 'Date' is '05/07/2021'. The 'Événement' is 'Transmission second original'. The message body contains the following text: 'Madame, Monsieur le Greffier, Veuillez trouver ci-joint l'assignation délivrée dans l'affaire en référence, pour placement. Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Greffier, à l'expression de mes sentiments respectueux, Me Charles SIMON'. There is a section for 'Pièces jointes (10 Mo maximum)' with a file named '2021 07 05 - D&P c. PRISE DE DATE - assignation délivrée.pdf' and a 'Télécharger' button. The total size of the attachments is 84 Ko. The interface also has buttons for 'Enregistrer' and 'Envoyer'.

The screenshot shows the 'e-barreau' interface for sending a summons. The user is identified as Maître SIMON Charles (CNBF: 076426). The court selected is 'Tribunal de Grande Instance "NANTERRE"'. The message type is 'Message au greffe'. The recipient is '1ère Chambre' with email address 'cciv01.tgi-nanterre@justice'. The date is set to 06/06/2021. The event type is 'Insc assignations au fond', which is circled in red with a red arrow pointing to it. A red text annotation next to the arrow asks 'Équivalent à Transmission second original?'. The message body contains a formal summons notice. A PDF attachment titled '2021\_05\_20 - D&P c. PRISE DE DATE - assignation délivrée.pdf' is shown with a 'Terminé' status. The interface includes a sidebar with navigation options like 'Accueil', 'Consultation des dossiers', and 'Messagerie'. The footer contains contact information for the Paris Bar Association and legal mentions.

Le placement de l'assignation délivrée s'effectue en utilisant l'onglet <Nouveau message Civil>.

À Paris, il faut ensuite choisir dans les menus déroulants, de haut en bas :

- <Sélection du type de message :> <Message au greffe > ;
- <Destinataire au greffe :> <CHAMBRE À LAQUELLE L'AFFAIRE EST DISTRIBUÉE> (indiquée dans le récapitulatif à l'étape 8 qu'il est possible de retrouver joint au message se trouvant dans ses éléments envoyés à l'étape 11 bis. C'est aussi le greffe de la Chambre qui a envoyé le message confirmant la prise de date à l'étape 12) ;
- <Numéro de Rôle :> entrer le numéro provisoire du type XX/AXXXX reçu à l'étape 12 ;
- <Type d'audience :> <Orientation > ;
- <Evènement :> <Transmission second original>.

Il faut enfin joindre la copie scannée de l'assignation délivrée.

Attention, au 6 juillet 2021, l'évènement <Transmission second original> :

- existe pour les TJ de Paris, Auxerre (sous le nom <Transmission second original assignation>), Bobigny, Créteil (il existe aussi un évènement <PLACEMENT>), Évry, Meaux, Melun et de Sens ;

mais :

- n'existe pas à ce jour pour les TJ de Fontainebleau ; du Mesnil-Amelot et de Nanterre.

Dans les TJ accessibles par les avocats parisiens avec leur clé RPVA où l'évènement <Transmission second original> n'existe pas et dans la plupart de ceux où cet évènement existe, un évènement proche est proposé : <Insc assignations au fond avec RO> ou <Insc assignations au fond>. Il ne faut pas l'utiliser, en tout cas à Paris.

L'intitulé de l'évènement à utiliser pour les autres TJ est inconnu.

L'onglet <Mise au rôle/Une réservation d'une date d'audience pour une procédure au fond ou un placement au fond> ne sert plus au placement au fond des assignations délivrées après le 1<sup>er</sup> juillet 2021 mais continuera de servir pour les assignations délivrées jusqu'à cette date.

Le fait de passer par un <Nouveau message Civil> pour placer l'assignation délivrée ainsi que certains choix dans les menus déroulants ne sont pas intuitifs.

Le message utilisé pour placer auprès du greffe de la Chambre saisie ne prévoit pas de garde-fou : il est possible de l'envoyer sans joindre la copie de l'assignation délivrée. Si l'avocat ne vérifie pas que l'assignation est bien jointe et que le greffe ne rejette pas le message s'il ne l'est pas (ce que le greffe n'a pas l'obligation de faire), le placement n'aura pas eu lieu et l'avocat se trouvera à risque si la caducité de l'assignation est prononcée, faute de placement dans les délais.

Ces trois points (caractère non-intuitif de l'emploi de la fonction <Nouveau message Civil> pour procéder au placement ; inutilité de l'ancien onglet de placement et risque de ne pas joindre le fichier) sont de la responsabilité du Conseil national des Barreaux. Les difficultés lui ont été remontées.

Nouveau message | Boîte de réception | Éléments envoyés | Parapheur | Corbeille

Message reçu

Effacer Répondre Enregistrer Imprimer

Expéditeur : ccisic01.tgi-paris@justice.fr  
Destinataires : 076426.simoncharles@avocat-conseil.fr  
Reçu le : 25/05/21 10:29  
Objet : [N° RG 21/06903 - N° Portalis 352J-W-B7F-CUN2Z]-[Cellule info civile]-[21 Novembre 2021]  
Parties : M. LABORDERIE Hervé / M. SIMON Charles  
Taille : 45 Ko

Fait à Paris, le 25 Mai 2021

Cellule info civile  
Parvis du tribunal de Paris  
75859 PARIS Cedex 17  
fax: 01.44.32.50.52  
N° RG 21/06903 - N° Portalis 352J-W-B7F-CUN2Z  
Affaire : Charles Simon/Hervé Laborderie

Maitre,

A la suite du placement de l'assignation concernant Charles Simon/Hervé Laborderie, nous vous informons que l'affaire est attribuée à Cellule info civile et qu'elle sera reçue à l'audience du 21 Novembre 2021 à 05 H 00.

En application de l'article 754 CPC, le juge est saisi par la remise de la copie de votre assignation.

Votre attention est particulièrement attirée sur les délais associés à cette remise au greffe aux termes de l'article 754, alinéas 2 et 3 CPC. Le non-respect de ces délais est susceptible d'entraîner une caducité, au besoin relevée d'office par le juge.

Votre numéro de RG définitif figure en tête de ce bulletin. Vous pouvez le communiquer aux confrères dont vous connaissez l'intervention dans votre dossier. Le numéro provisoire qui vous avait été attribué initialement a été supprimé. Il ne doit plus être utilisé

En cas de besoin, un mode opératoire est disponible sur le site internet du tribunal de Paris.

Le greffe

Pièces jointes : [CHAMBRE](#) [INFORMATION\\_RG.PDF](#)

Précédent Suivant

TRIBUNAL  
JUDICIAIRE  
DE PARIS

Fait à Paris, le 25 Mai 2021

■  
  
Cellule info civile  
Parvis du tribunal de  
Paris  
75859 PARIS Cedex  
17

ME CHARLES SIMON  
24 R DES FOSSES SAINT JACQUES  
75005 PARIS

fax: 01.44.32.50.52

N° RG 21/06903 - N°  
Portalis  
352J-W-B7F-CUN2Z

Affaire : Charles  
Simon/Hervé  
Laborderie

Maître,

A la suite du placement de l'assignation concernant **Charles Simon/Hervé Laborderie**, nous vous informons que l'affaire est attribuée à Cellule info civile et qu'elle sera reçue à l'audience du 21 Novembre 2021 à 05 H 00.

En application de l'article 754 CPC, le juge est saisi par la remise de la copie de votre assignation.

Votre attention est particulièrement attirée sur les délais associés à cette remise au greffe aux termes de l'article 754, alinéas 2 et 3 CPC. Le non-respect de ces délais est susceptible d'entraîner une caducité, au besoin relevée d'office par le juge .

Votre numéro de RG définitif figure en tête de ce bulletin. Vous pouvez le communiquer aux confrères dont vous connaissez l'intervention dans votre dossier. Le numéro provisoire qui vous avait été attribué initialement a été supprimé. Il ne doit plus être utilisé

En cas de besoin, un mode opératoire est disponible sur le site internet du tribunal de Paris.

Le greffe

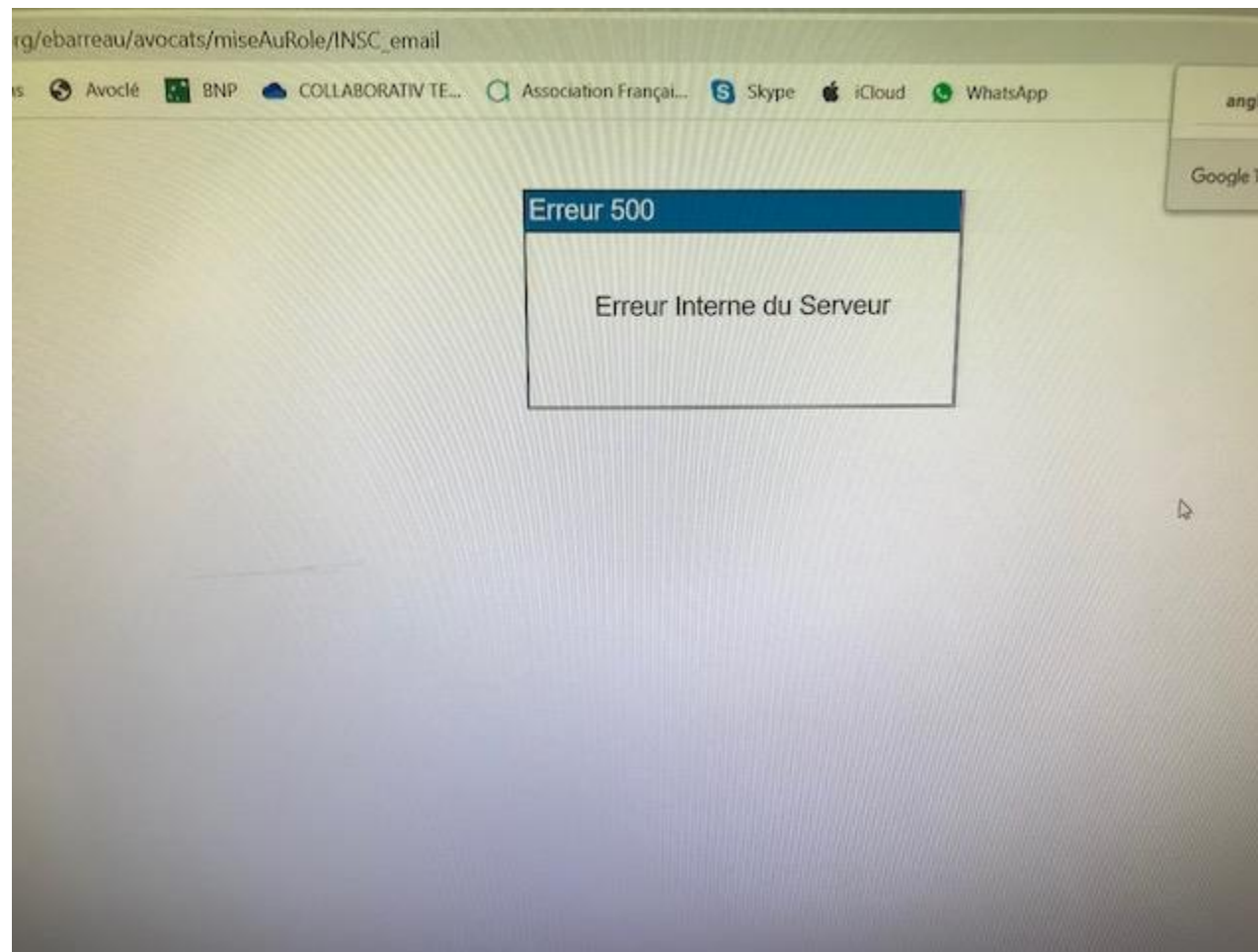
Le message confirmant le placement n'est pas instantanée. Il faut donc l'attendre.

Il contient (de même que le 1<sup>er</sup> bulletin joint) le numéro RG à transmettre à son contradicteur pour qu'il puisse se constituer.



Il contient aussi (de même que le 1<sup>er</sup> bulletin joint) le rappel des délais de placement de l'assignation, à peine de caducité. Mais ce rappel est inutile à ce stade puisque, si les délais de placement n'ont pas été respectés, il est déjà trop tard.

Cette difficulté a été remontée au Tribunal. Mais il s'agirait d'un message automatique qui ne pourrait plus être modifié aujourd'hui.





En cours de prise de date, un écran indiquant une erreur 500 peut apparaître. Il s'agit d'un problème au niveau du serveur informatique traitant la demande de prise de date.

Il faut rafraîchir la page (bouton  du navigateur) ou revenir en arrière (bouton  du navigateur). Le processus de prise de date devrait alors se poursuivre là où il en était, sans avoir à recommencer depuis le début. Si un écran indiquant une erreur 500 apparaît à nouveau, réessayer de rafraîchir la page ou de revenir en arrière.

# MERCI DE VOTRE ATTENTION

Interventions de :

Alexandra AUMONT  
avocat à la Cour  
membre du Conseil de l'Ordre

Charles SIMON  
avocat à la Cour  
administrateur de Droit & Procédure